

de hasard pour les étrangers

L'ancien hôtel transformé en centre d'hébergement d'urgence

Rien n'a changé de l'extérieur, ou presque. Seule l'enseigne qui indiquait la présence d'un hôtel bon marché a disparu. Derrière la façade de l'ancien Formule 1, un nouveau centre d'hébergement a vu le jour.

Rue Théodore-Braun, seule l'enseigne, qui indiquait la présence d'un hôtel bon marché, a disparu. Mais, les jours de beau temps, avec les linges et les serviettes étendues aux fenêtres, les enfants qui jouent au foot sur le parking et le groupe d'hommes qui discutent en buvant des bières, autour d'un barbecue improvisé, le bâtiment n'a plus rien à voir avec un Formule 1.

Au cours de l'année 2017, l'hôtel s'est petit à petit transformé en centre d'hébergement d'urgence et accueille entre 15 et 17 foyers. Six petites cuisines et une laverie ont été installées, en plus des douches et des sanitaires. Les chambres de 8m² sont rudimentaires et souvent surchargées : un lit double pour les familles, un mini-frigo et une armoire cadencassée.

Toute la semaine, deux travailleurs sociaux sont sur place pour aider les occupants dans leurs démarches. « Les intervenants sociaux ont pour mission d'aider les résidents dans leurs recherches d'emploi, dans les procédures pour obtenir leurs papiers. Ils veillent aussi à la



Le week-end, les enfants, ici dans l'escalier, jouent sur le parking. Photo Progrès/Paul GANASSALI

À l'origine de la transformation, un appel d'offres de l'État...

Adoma (filiale de CDC Habitat) a répondu à un appel d'offres de l'État, qui demandait la création de 10 000 places supplémentaires d'hébergement d'urgence.

L'entreprise en a déjà ouvert 6 000 sur l'ensemble du territoire, et devrait continuer dans les années à venir. Près de 130 millions d'euros ont

été débloqués avec l'aide des investisseurs du fond Hémisphère (Aviva France, BNP Paribas, Caisse des dépôts, CNP Assurances, PRO BTP...).

De son côté, l'État prend en charge le coût de 16,50 euros par chambre, prix d'une nuitée dans les anciens hôtels.

gestion de la parentalité, à l'aide au devoir. Avant l'épidémie, on organisait aussi des sorties pour les familles », explique Marion Gilant, directrice d'hébergement adjointe. Par mesure de sécurité et pour assurer la vie en communauté, il faut également faire respecter certaines règles : pas de micro-onde dans les chambres, pas d'affaires entreposées dans les couloirs, pas de débordements.

« Je n'ose pas inviter mes copines d'école dans un endroit pareil »

« C'est difficile de vivre dans ces conditions », souffle Mimosa, qui vit ici depuis plusieurs années avec ses deux filles. « Il faut attendre son tour pour manger, se doucher, aller aux toilettes. » Les familles plus nombreuses ont parfois une pièce supplémentaire, qui sert généralement de salon ou d'espace de rangement.

Flora, 9 ans, y a installé sa chambre, qu'elle partage avec son petit frère. Elle vit ici avec ses parents depuis 4 ans. « On nous avait dit que c'était provisoire, mais ça dure », regrettent-ils. Originaires d'Albanie, leur statut de réfugié se fait attendre, le pays n'étant pas considéré comme en guerre. « J'ai honte d'habiter ici », lâche la petite fille, en sanglot. « Je n'ose pas inviter mes copines d'école dans un endroit pareil. »



Paul GANASSALI

L'Albanie : un statut à part

L'Albanie est parmi les premiers pays d'origine des demandeurs d'asiles en France. Un statut qu'ils n'obtiennent que très rarement, le pays étant considéré comme « sûr ». Ils s'éternisent donc, dans un statut un peu à part : pas très loin d'être européens, mais jamais vraiment régularisés.

L'histoire est toujours la même, ou presque. Le point de départ : le Kanun, la terrible loi de la vendetta qui sévit en Albanie. Leur frère, leur père, leur oncle ou leur cousin a frappé, voire tué la mauvaise personne. Parfois pour solder une vieille dispute, un conflit d'argent ou de propriété, souvent à cause d'une simple querelle en sortant d'un bar. « Je suis parti pour la Gré-

ce à 17 ans après une bagarre, car j'avais peur pour ma peau. Là-bas, j'ai rencontré ma femme et on a eu un enfant. Sept ans plus tard lorsqu'on a voulu rentrer en Albanie, on nous attendait avec des fusils », raconte Dimitri.

« Nous n'avons pas besoin d'aide »

Il vit en France avec sa famille depuis 8 ans et, à Villefranche, depuis 4. Son plus jeune fils est né ici et n'a jamais connu l'Albanie. Les procédures sont longues et lorsque les demandes sont refusées, il est encore possible de faire appel. En attendant, les familles s'installent plus durablement dans des centres d'hébergements, comme ceux de Villefranche, trouvent du travail, ap-

prennent le français et s'intègrent petit à petit dans la société, tout en restant des « migrants. »

« Je n'ai pas de papiers, donc je suis obligé de travailler au noir, témoigne Solko. Mais je gagne bien ma vie et ma femme travaille dans une association. Nous n'avons pas besoin d'aide, juste d'une régularisation pour pouvoir vivre comme tout le monde : dans un appartement. Et être libre d'aller et venir comme on le souhaite. » Derrière l'ancien hôtel Formule 1, Kostas a installé un potager : « Comme on risque de devoir rester ici pendant encore longtemps, autant qu'on aménage des petites choses pour se sentir chez nous. » Après les refus d'asile, leur objectif est souvent d'obtenir une carte de résident de longue durée,

délivrée après plusieurs années en France, avec des ressources stables, régulières et suffisantes, une couverture maladie ou encore « une intégration républicaine. »

Sur le point d'intégrer l'UE

En mars 2020, le conseil européen a accepté d'ouvrir les négociations en vue d'une adhésion de l'Albanie à l'Union Européenne, ce qui pourrait modifier le statut de ses ressortissants sur le sol français, à condition que le pays fasse plusieurs réformes, notamment électorale et judiciaire, s'engage à lutter contre la corruption, à « s'attaquer au phénomène de demandes d'asile infondées et à assurer le rapatriement. » « La principale problématique, mise en avant par les deman-



Solko ne comprend pas que des gens « en bonne santé et avec des papiers » ne travaillent pas, alors que lui, si. Photo Progrès/P. GANASSALI

deurs d'asile albanais, demeure la vendetta, alors même qu'il s'agit actuellement d'un phénomène résiduel dans le pays », note l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides).